



MAIRIE
DE
BRISCOUS
64 240

Arrêté fixant un itinéraire de détournement de la circulation
A BRISCOUS-BOURG
N° A 086-17

Le Maire de la Commune de BRISCOUS,

Vu la loi du 5 avril 1884,

Vu l'article 98 du code de l'Administration Communale,

Vu le code de la Route et notamment l'article R 225.

Considérant qu'il convient d'interrompre la circulation et le stationnement **le samedi 16 décembre 2017 de 13h00 à 19h00 et le dimanche 17 décembre 2017 de 8h00 à 13h00** dans l'agglomération du bourg, sur le CD 351 dite chemin du village dans la portion comprise entre la pharmacie et le rond-point de Plaza-Ondoa et la contre allée longeant la RD 936.

Considérant qu'il convient de bloquer la circulation sur la RD936 lors de l'arrivée en cortège du Père Noel et des passages de la calèche suivant l'itinéraire décrit sur le plan joint à l'arrêté, **le samedi 16 décembre 2017 de 13h00 à 19h00 et le dimanche 17 décembre 2017 de 8h00 à 13h00.**

Considérant que, dans ces conditions, il y a lieu de fixer un itinéraire de détournement de la circulation,

ARRETE

Article 1^{er} : Sur le CD 351 dans la portion comprise entre la pharmacie et le rond-point de Plaza-Ondoa et la contre allée longeant la RD 936, la circulation et le stationnement seront interdits aux véhicules de toute nature, le samedi 16 décembre 2017 de 13h00 à 19h00 et dimanche 17 décembre 2017 de 8h00 à 13h00.

Sur la RD 936 la circulation sera bloquée lors de l'arrivée en cortège du Père Noel et des passages de la calèche, le samedi 16 décembre 2017 de 13h00 à 19h00 et dimanche 17 décembre 2017 de 8h00 à 13h00.

Article 2 : Les usagers devront emprunter l'itinéraire de détournement suivant :
- RD 936 et le CD 21

Article 3 : Des panneaux appropriés seront mis en place pour indiquer aux usagers les dispositions de l'article ci-dessus.

Article 4 : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :
- Monsieur le Président du Conseil Départemental
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie d'Hasparren.

BRISCOUS le 14 novembre 2017

Le Maire,
Fabienne AYENSA

Téléphone : 05.59.31.70.90 Télécopie : 05.59.31.77.07
Courriel : mairie@briscous.fr
Site : <http://www.briscous.fr> ou <http://www.beskoitze.fr>

